

Publication du bureau de gestion des carrières des notaires

Le décret 2020-931 du 29 juillet 2020 délègue au Conseil supérieur du notariat la responsabilité de la publicité de certains événements concernant la carrière des notaires.

Publicité de reprise d'activité d'un notaire salarié

Le 23 novembre 2021

Numéro de parution : RA000317

Numéro de dossier : CSN/NS/RA/485

Par suite de la déclaration faite sur le site OPM de la chancellerie le 30 septembre 2021, et en l'absence d'opposition du ministère de la justice, Mme PENN (Jenovefa, Anna, Marie), anciennement notaire salariée au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SELAS «NOTAIRES LOIRE OCEAN» à la résidence de Saint-Père-en-Retz (Loire-Atlantique), a repris ses fonctions de notaire salariée, en date du 12 novembre 2021, au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SELARL «Thierry KERAVEC, anciennement étude LEROUX» à la résidence de Pornic (Loire-Atlantique).

Notaire concerné : Mme PENN (Jenovefa, Anna, Marie)

Voir la publicité sur www.notaires.fr

[Reprise d'activité notaire salarié | Notaires de France \(www.notaires.fr\)](http://www.notaires.fr)